**ACCORD-CADRE DE TRAVAUX**



Normandie

**Travaux d’entretien et d’aménagement de sites tertiaires**

**Acte d’engagement (AE)**

**Lot n° 2**

Travaux de dépose et pose de vitrerie pour les sites de la SEINE MARITIME de l'URSSAF Normandie

*Numéro de procédure : UR287-2025-02*

*Procédure adaptée*

* *Articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du code de la commande publique (procédure adaptée)*
* *Articles L2125-1 et R2162-1 et suivants du code de la commande publique (accords-cadres)*
* *Articles L2411-1 à L2422-1 du code de la commande publique (maîtrise d’ouvrage publique)*

## ARTICLE 1 - IDENTIFICATION DES PARTIES CONTRACTANTES

**1.1 – Pouvoir adjudicateur**

URSSAF Normandie

61, rue Pierre Renaudel

CS 92035

76040 ROUEN CEDEX 1

**Nom, prénom, qualité du signataire du marché** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, représentante du pouvoir adjudicateur.

**Origine du pouvoir du signataire** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie et représentante du pouvoir adjudicateur, est habilitée pour signer et notifier l’accord-cadre.

**Personne pouvant donner les renseignements des articles R2191-60 et R2191-62 du code de la commande publique :** Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, agissant en tant que représentante légale du pouvoir adjudicateur.

**Ordonnateur des paiements :**

La Directrice de l’organisme.

**Comptable assignataire des paiements :**

L’Agent Comptable de l’organisme.

**1.2 – Candidat**

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de l’opérateur économique)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

## ARTICLE 2 – DISPOSITIONS GENERALES

**2.1 – Dispositions réglementaires et pièces constitutives**

L’accord-cadre est soumis aux dispositions législatives et réglementaires relatives aux conditions de passation et d'exécution des marchés publics et des accords-cadres de l'Etat et de ses établissements publics *(code de la commande publique, sous réserve des dispositions spécifiques de l’arrêté du 19/07/2018 portant réglementation des marchés publics des organismes de sécurité sociale)*.

Les conditions particulières d’exécution de l’accord-cadre sont définies dans les Cahier des Clauses Administratives (CCAP) et le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) de l’accord-cadre.

**2.2 – Objet**

Achat de travaux portant sur l’entretien et l’aménagement des sites de l’URSSAF Normandie.

Lot n°2 : Travaux de dépose et pose de vitrerie pour les sites de Seine Maritime de l'URSSAF Normandie

**2.3 – Allotissement – Prestations et quantités**

Ces éléments sont détaillés aux CCAP et CCTP.

# ARTICLE 3 – DUREE – RECONDUCTION – COMMENCEMENT D’EXECUTION

Ces modalités sont décrites à l’article 3 du CCAP.

# ARTICLE 4 – CONDITIONS FINANCIERES

## 4.1 - Unité monétaire

L’unité monétaire de conclusion et d’exécution de l’accord cadre est l’Euro (€).

## 4.2 - Prix du marché - Règlement

Les modalités relatives au contenu, à la forme et la révision des prix de l’accord cadre, ainsi que les modalités de paiement sont fixées aux articles 4 et suivants du CCAP.

Une avance pourra être versée au titulaire dans les conditions décrites à l’article 4.4 du CCAP.

Le candidat accepte le bénéfice de l’avance ([[1]](#footnote-2)).

Aucune autre avance ne sera accordée.

Les organismes membres du groupement de commande se libéreront des sommes dues au titre du présent accord cadre en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants (joindre en sus un relevé d’identité bancaire ou postal) :

Ouvert au nom de : …………………………………………………………………………………….

Etablissement : ………………………………………………………………………………………….

Agence : ……………………………………………………………………………………………………

Adresse :

Numéro de compte :

Code Banque :

Code Guichet :

Clé RIB : ……………………………………………………………………………………………………

**4.3 – Montant de l’offre**

Le montant de l’offre correspond aux informations indiquées dans l’annexe 2 du présent document (annexe financière).

# ARTICLE 5 – CLAUSE D’ENGAGEMENT

Nom, prénom, qualité et adresse professionnelle du signataire

Agissant pour son propre compte

Agissant pour le compte de la société mentionnée à l’article 1 du présent document

OU, s’il s’agit d’un groupement d’entreprises

Agissant en tant que membre du groupement

Groupement solidaire  Groupement conjoint

Membres du groupement d’entreprises

Nom du mandataire du groupement

OU

Agissant en tant que **mandataire** habilité à signer l’offre du groupement, par l’ensemble de ses membres et ayant signé le document d’habilitation en date du : *(Indiquer la date de la convention du groupement d’entreprises)*

…………………………………………………………………………………………………………………….

Groupement solidaire  Groupement conjoint

Le mandataire du présent groupement est solidaire de l’exécution des prestations des autres membres du groupement, conformément aux dispositions de l’article 3.1 du règlement de la consultation.

* Après avoir pris connaissance des documents suivants :
* Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
* Cahiers des Clauses Techniques Particulières afférant au présent lot (CCTP)
* Cahier des Clauses Administratives Générales de Travaux (CCAG-Travaux)
* Règlement de la consultation

Ainsi que de toutes leurs annexes, clauses et prescriptions particulières.

* Après avoir fourni les pièces prévues au règlement de la consultation, le candidat s’engage, ou engage le groupement dont il est mandataire, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par lesdits documents, à exécuter les obligations du présent accord cadre.
* L’offre ainsi présentée lie le candidat pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de réception des offres fixée au règlement de la consultation ; toutefois, celle-ci ne liera définitivement le candidat qu’à la condition expresse de l’attribution et de la notification du marché par l’URSSAF Normandie avant l’expiration du délai de validité de l’offre susmentionné.
* Le candidat déclare que, sous peine de résiliation de plein droit du marché pour faute de la société ou du groupement de sociétés pour lequel il intervient, ladite société ou les membres du groupement ne tombent pas sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique.

**ENGAGEMENT DU CANDIDAT**

|  |  |
| --- | --- |
| Fait en un seul original | **Signature et cachet du candidat** |
| A .......................................... |  |
| Le .......................................... |  |

**PARTIE RESERVEE AU POUVOIR ADJUDICATEUR**

**ACCEPTATION DE L’OFFRE**

La proposition est acceptée en Euros (€), unité monétaire d’exécution du marché et de tous les actes qui en découlent.

A Rouen,

Sandra AUZANNET AUBINEAU, **Directrice,**

Le …. /…. / 202… **Représentante du pouvoir adjudicateur**

**ANNEXE I - CADRE DE REPONSE TECHNIQUE**

**Liste des éventuels sous-traitants que le candidat envisage de proposer à l’URSSAF Normandie pour l’exécution des ouvrages du présent lot, après conclusion du contrat.** **A formaliser à travers l’annexe 3.**

***Critère « Qualité des travaux et des procédés de mise en œuvre »***

1. **Mise à disposition d’un interlocuteur unique pour le suivi d’exécution du marché**

Oui  Non

*Si oui, indiquer son nom, ses coordonnées téléphoniques et son adresse de courriel :*

1. **Présentation des profils d’intervenants sur les chantiers relatif à ce lot (formation, expérience)**

*(Joindre CV œuvrant et encadrants)*

1. **Procédés de mise en œuvre d’un chantier réalisé par l’entreprise pour ce type de lot (méthodologie de chantier)**

*(Ex : description succincte de la phase préparatoire, des modalités de réalisation des ouvrages, de la gestion des zones de replis, du balisage de chantier et des procédés de réalisation des ouvrages)*

***Critère « Délais proposés »***

**Délai maximal d’envoi d’un devis à compter de la demande de l’organisme**

*(L’engagement du candidat portera sur un délai inférieur ou égal au délai indiqué à l’article 5.12 du CCAP, à savoir 10 jours maximum pour la production d’un devis)*

…………………………….. jours ouvrés

**Délai maximal de mise en œuvre d’un chantier, à compter de la réception des matériaux**

*Capacité de l’entreprise à intégrer les chantiers dans son planning*

…………………………….. jours ouvrés

**Durée maximale pour réaliser le chantier du devis type (annexe financière)**

…………………………….. jours ouvrés

***Critère « Performances en matière de développement durable et social »***

1. **Certifications environnementales de l’entreprise**

*(Joindre les éventuelles copies de certifications, de normes ou de charte déclarative environnement appliquée dans l’entreprise dans le cadre de l’exécution de ces prestations)*

1. **Modalités de tri et de gestion des déchets de chantier**

*(Indiquer aussi les éventuels partenariats tiers pour le recyclage des déchets de chantier)*

1. **Participation à l’économie circulaire**

*(Détailler les actions mises en place au quotidien pour favoriser l’économie circulaire. Recours au réemploi, aux matériaux recyclés, à de l’occasion…)*

1. **Avez-vous recours à la transmission de votre savoir-faire via l’apprentissage au sein de votre entreprise**

*(Nombre d’apprenti, durée de l’apprentissage, formateur associé…)*

**Date, cachet et signature du candidat :**

**ANNEXE II - ANNEXE FINANCIERE**

*Le candidat remplit l’annexe financière, en prenant en compte la composition des prix définie à l’article 4.1 du CCAP, la signe et la joint au présent acte d’engagement.*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ***Prix de la main d'œuvre (1)*** | | |
| **Unités d'œuvres (déplacement et encadrement compris) (2)** | **Prix**  **€ HT** | **Prix**  **€ TTC** |
| Taux horaire *A compter de la première heure de réalisation de travaux* |  |  |
| Taux horaire *A compter de la 15ème heure de réalisation de travaux* |  |  |
| Taux horaire *Au-delà de la 36ème heure de réalisation de travaux* |  |  |

*(1) Lors de l'établissement de la demande de paiement par le titulaire, le prix à l'heure est multiplié par le nombre d'heures compris entre l'heure d'arrivée de son personnel sur site et l'heure d'achèvement de la prestation. Si le devis présente un nombre supérieur d’heures au réel, la facture sera régularisée selon les heures passées au réel ; dans le cas contraire c’est le nombre d’heures annoncé au devis qui s’appliquera. Ces montants intègrent l'ensemble des coûts de main d'œuvre supportés par l'entreprise, par heure et par intervenant.*

*Les frais de déplacement sont déjà compris dans les prix indiqués pour les unités d'œuvre et ne sauraient faire l'objet d'une quelconque refacturation. Se référer à l'article 4.1 Contenu des prix du CCAP.*

*(2) Le calcul du prix payé sur la base des unités d'œuvre est indiqué à l'article 5.12 du CCAP, sous-titre "Etablissement du prix des devis – Unités de main d’œuvre"*

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Cas pratique selon devis type (cf. annexe 5)** | | |
| Réponses à l’annexe (détails du devis) | | |
| Montant total HT (€) |  |  |
| Montant total TTC (€) |  |  |

**Date, cachet et signature du candidat :**

**ANNEXE III - ACTE SPECIAL DE SOUS TRAITANCE**

**1 – Pouvoir adjudicateur centralisateur**

**URSSAF Normandie**

61, rue Pierre Renaudel

CS 92035

76040 ROUEN CEDEX 1

**Nom, prénom, qualité du signataire du marché** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, représentante du pouvoir adjudicateur.

**Origine du pouvoir du signataire** :

Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie et représentante du pouvoir adjudicateur organisme coordonnateur, est habilitée pour signer et notifier le marché.

**Personne pouvant donner les renseignements des articles R2191-60 et R2191-62 du code de la commande publique :** Mme Sandra AUZANNET AUBINEAU, Directrice de l’URSSAF Normandie, agissant en tant que représentante légale du pouvoir adjudicateur.

**Ordonnateur des paiements :**

La Directrice de l’organisme.

**Comptable assignataire des paiements :**

L’Agent Comptable de l’organisme.

**2 – Candidat**

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de la société)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

# 3 – Prestations sous traitées

Nature : .........................................................................……………………………………………………

Montant :.............................................................................……………………………………………….

La durée du contrat de sous-traitance en nombre de mois est de : …………………………………….

# 4 – Sous-traitant

Dénomination sociale *(intitulé complet et forme juridique de la société)*

Adresse du siège social

Numéro de téléphone / télécopie

Numéro d'identité d'établissement (SIRET)

Code d'activité économique principale (APE)

Numéro d'inscription au registre du commerce et des sociétés / répertoire des métiers

**Le sous-traitant :**

A droit au paiement direct

N'a pas droit au paiement direct.

**Le présent acte spécial :**

Est un document annexé à l’offre du soumissionnaire

Est un acte spécial portant acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement *(sous-traitant présenté après attribution du marché)*

Est un acte spécial modificatif ; il annule et remplace celui du :

……………………………………………………………………………………………………………………

**5 – Conditions de paiement prévues par le projet ou le contrat de sous-traitance et modalités de règlement**

**Compte à créditer** *(Joindre un relevé d'identité bancaire ou postale)*

Ouvert au nom de : …………………………………………………………………………………….

Etablissement : ………………………………………………………………………………………….

Agence : ……………………………………………………………………………………………………

Adresse :

Numéro de compte :

Code Banque :

Code Guichet :

Clé RIB : ……………………………………………………………………………………………………

**Avance**

Une avance pourra être versée au titulaire dans les conditions décrites à l’article 4.4 du CCAP.

Le sous-traitant accepte le bénéfice de l’avance ([[2]](#footnote-3)).

Aucune autre avance ne sera accordée.

**Moment de versement**

Après la date de notification de l'acte spécial et à la date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance.

Date de notification de l'acte spécial : ………………………………….

Date de commencement de l'exécution du contrat de sous-traitance :

*(Si le sous-traitant est présenté après la conclusion du marché, le paiement de l'avance au sous-traitant est subordonné, s'il y a lieu, au remboursement de la partie de l'avance versée au titulaire au titre des prestations sous-traitées).*

**Retenue de garantie**

Le sous-traité :

Prévoit une retenue de garantie

Ne prévoit pas de retenue de garantie.

**Pénalités**

Le sous-traité prévoit :

Des pénalités d’exécution non conforme

*(Si oui indiquer le montant ou la formule de calcul des pénalités applicables)*

Des pénalités d'indisponibilité *(dont le montant est identique au montant des pénalités de retard ou d'indisponibilité susceptible d'être dues par le titulaire, au titre du marché, pour les mêmes prestations ; indiquer le montant ou la formule de calcul des pénalités d’indisponibilité applicables)*

**Date ou mois d'établissement des prix**

Le mois d'établissement est celui de la date limite de réception des offres.

**Mode de règlement**

Le mode de règlement est le virement bancaire.

**6 – Déclarations sur l’honneur**

Cette déclaration doit être complétée et signée par **chaque entreprise sous-traitante**.

Je soussigné(e)…………………………………………………………………………………………………

En qualité de…………………………………………………………………………………………………….

Agissant pour le compte de la société……………………………………………………………………….

Atteste sur l’honneur :

* Ne pas être sous le coup des interdictions découlant des articles L2141-1 à L2141-11 du code de la commande publique.
* Etre en règle au regard des articles L5212-1 à L5212-11 du code du travail concernant l’emploi des travailleurs handicapés.

Fait à , le

Signature

**ANNEXE IV - CESSION DE CREANCE OU NANTISSEMENT**

Copie certifiée conforme à l’original délivrée en unique exemplaire pour être remise à l’établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance consenti conformément à la loi n°81-1 du 2 janvier 1981 modifiée facilitant le crédit aux entreprises en ce qui concerne :

La totalité des prestations / fournitures / travaux (*rayer la mention inutile*) concernant ce présent marchéestimé à (*en chiffre et en lettres*)

La part des prestations / fournitures / travaux (*rayer la mention inutile*) en cas de cotraitance pour un montant estimé à (*en chiffre et en lettres)*

Et devant être exécutées par :

En qualité de titulaire unique

En qualité de cotraitant du groupement

A Rouen, le

La Directrice,

Représentante du pouvoir adjudicateur

1. Dans l’hypothèse d’une notification de l’accord cadre, le candidat s’engage à signaler à l’URSSAF Normandie toute modification des coordonnées bancaires, avec un préavis d’un mois avant tout paiement, et à joindre un RIB original modificatif.

   Le candidat est réputé renoncer au bénéfice de l’avance si la case n’est pas cochée. [↑](#footnote-ref-2)
2. Dans l’hypothèse du versement de l’avance, le sous-traitant s’engage à notifier à l’URSSAF Normandie toute modification des coordonnées bancaires, avec un préavis d’un mois avant tout paiement, et à joindre un RIB original modificatif. Le sous traitant est réputé renoncer au bénéfice de l’avance si la case n’est pas cochée. [↑](#footnote-ref-3)